



FAMILY SERVICES OTTAWA  
SERVICES À LA FAMILLE OTTAWA



# Protection de vos finances AU SEIN D'UNE RELATION



**VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE RENONCER À VOTRE AUTONOMIE FINANCIÈRE LORSQUE VOUS ENTAMEZ UNE RELATION.**

Il est important que vous et votre partenaire soyez sur la même longueur d'onde en ce qui concerne votre philosophie financière, sinon cela peut mettre à rude épreuve toute relation.

**Voici quelques conseils pour vous aider à conserver votre autonomie financière au sein d'une relation.**



# COMPTES INDIVIDUELS

**Garder un compte bancaire individuel ou séparer vos finances de celles de votre partenaire peut s'avérer un excellent moyen d'être maître de vos finances.**

Cela permet d'éviter de vous perdre et de perdre vos rêves. Le fait de garder vos finances séparées ou d'avoir un seul compte qui n'appartient qu'à vous peut vous aider à acquérir une certaine autonomie et indépendance.

## COMMENT GÉRER DES COMPTES INDIVIDUELS

**Il y a trois façons d'organiser vos finances si vous êtes dans une union de fait ou dans un mariage :**

**1** **Avoir un compte joint où les deux chèques de paie sont déposés.** Toutes les dépenses communes (y compris le remboursement de dettes) et les épargnes communes sont payées à partir de ce compte. Le reste est ensuite transféré dans le compte individuel de chaque partenaire qui l'utilise pour son épargne et ses dépenses personnelles.

**2** **Le chèque de paie de chaque partenaire est déposé dans le compte bancaire individuel, et un montant est ensuite transféré à un compte joint à leur nom.**

*Par exemple, si les dépenses communes s'élèvent à 5 000 \$, chaque partenaire transfère 2 500 \$\*. Le reste des fonds est conservé dans les comptes individuels et pourra être utilisé pour des dettes, de l'épargne et des dépenses personnelles.*

**Une division à égalité des parts ne fonctionne pas toujours, spécialement s'il y a une grande différence entre les revenus.**

Par exemple, une conjointe ou un conjoint gagne 30 000 \$ et l'autre gagne 60 000 \$. Dans ce cas, le couple peut décider d'utiliser un rapport plus réaliste et plus juste en fonction de sa situation.



**3** **Chaque partenaire garde son compte individuel et paie ses propres dépenses à partir de celui-ci.** Si c'est la solution que vous préférez, vous devez convenir à l'avance de la personne responsable de chaque facture.

*Par exemple, qui paiera la facture d'électricité et qui paiera l'épicerie. Si vous faites tous les deux les courses, qui surveille le montant des dépenses?*

# DISCUSSIONS FINANCIÈRES

Les discussions financières et la planification que vous faites ensemble pourraient aider à protéger non seulement vos finances, mais votre avenir. En fixant des objectifs et en planifiant ensemble, vous éviterez les mauvaises surprises en cours de route. Idéalement, cette habitude commence au début d'une nouvelle relation, mais il n'est jamais trop tard pour commencer!

## POINTS À DISCUTER

### ÉPARGNE

- Quels sont vos objectifs en matière d'épargne et comment allez-vous épargner? Est-ce que vous ou votre partenaire aviez des fonds d'épargne importants avant la relation? À quoi sert cet argent et qui peut l'utiliser?
- Est-ce que vous ou votre partenaire avez un fonds d'urgence? Que vous ayez un compte joint ou des comptes individuels, la planification en cas d'urgence signifie que vous avez les ressources requises pour faire face à un problème lorsqu'il survient. Un fonds d'urgence permet de protéger vos autres fonds d'épargne et actifs et vous évite de vous endetter pour faire face à une dépense imprévue.
- Est-ce que vous ou votre partenaire avez un fonds d'épargne-retraite ou une pension? La réponse à cette question déterminera la façon dont vous passerez vos vieux jours et vos années de travail.

### HABITUDES DE DÉPENSE

- Est-ce que votre partenaire a du mal à conserver son argent? Et vous? Quelle est votre philosophie en ce qui concerne l'argent? Doit-il être épargné ou dépensé?
- Il serait utile de connaître les habitudes de dépense de votre partenaire pour établir des objectifs en tant que couple et pour identifier les domaines où votre partenaire pourrait avoir besoin d'aide.

### REVENUS ET DÉPENSES DU MÉNAGE

- Avant d'emménager ensemble ou de modifier vos conditions de vie, comme l'achat d'une maison ou la location d'un appartement plus grand, discutez de la façon dont vous allez partager les dépenses du ménage. Partagerez-vous également les dépenses du ménage?
- Si l'un des partenaires gagne plus que l'autre, comment allez-vous gérer cette situation? Dans ce cas, le partage égal des dépenses du ménage pourrait ne pas être idéal, puisque ce ne serait pas juste ni abordable pour la personne qui gagne moins.

## DETTE/CRÉDIT

- Est-ce que vous ou votre partenaire avez une dette issue d'une relation antérieure? Qui est responsable de rembourser cette dette et quel est le plan pour le remboursement?
- Examinez ensemble votre rapport de solvabilité individuel, pour être au courant de vos antécédents de crédit mutuels.
- Quelle est la façon dont votre partenaire gère le crédit? Les paiements sont-ils faits à temps et au complet?
- Il est important de poser des questions sur la façon dont votre partenaire a géré ses dettes dans le passé. Est-ce que votre partenaire a dû demander une aide au remboursement de ses dettes, comme une proposition de consommateur ou un prêt de consolidation?



### RÉSERVEZ DU TEMPS POUR PARLER DE L'ARGENT

- Consacrez 15 à 30 minutes par mois pour payer les factures ou avoir une conversation à propos de l'argent.
- N'oubliez pas de faire preuve de patience et de comprendre à quel point ce sujet pourrait être effrayant et intimidant pour votre partenaire. De plus, ce n'est pas le moment de porter un jugement ni de jeter le blâme. Il s'agit d'un moment intime et d'un espace sûr, réservé à vous deux pour vous ouvrir et parler librement d'argent.

Cette liste ne traite pas de tout ce dont les couples ont besoin de parler, mais c'est un bon point de départ. Il se peut que vous soyez sur la même longueur d'onde pour certains sujets et que d'autres requièrent des discussions plus poussées. Quoi qu'il en soit, n'oubliez pas que vous êtes maître de vos finances et qu'une personne qui vous aime ne voudra pas que vous fassiez quoi que ce soit qui compromette cette situation.

\*This program is funded by the Government of Canada and Women and Gender Equality Canada (WAGE) through the Canadian Women's Foundation.

